

## CONVOCATION

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira à la Salle des Fêtes d'ARTANNES-SUR-INDRE, le :

**LUNDI 31 AOÛT 2026 à 20 HEURES**

et vous prie de bien vouloir assister à cette séance.

## ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 06 juillet 2026 ;
2. Communication de décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations consenties par le Conseil Municipal ;
3. Règlement intérieur du Conseil Municipal ;
4. Affectation temporaire de la salle des fêtes en tant qu'annexe de la Mairie pour la célébration des mariages/PACS, pendant la durée des travaux d'Amélioration thermique de la Mairie (1<sup>er</sup> septembre 2026 – 30 avril 2027) ;
5. Décision modificative n°02-2026 ;
6. Solidarité en faveur des sinistrés de la commune de Le Porge ;
7. Contrats individuels « Sécurité Élus » - Modalités de remboursement ;
8. Réfection de la Route de la Billette : Convention de Maîtrise d'Ouvrage Unique exercée par Tours Métropole Val de Loire ;
9. Approbation du Périmètre Délimité des Abords (PDA) de monuments historiques ;
10. ZAC DU CLOS BRUNEAU – Avenant n°6 au Traité de concession d'aménagement ;
11. ZAC DU CLOS BRUNEAU – Procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique : Sollicitation du Préfet aux fins d'obtention des arrêtés de déclaration d'utilité publique et de cessibilité ;
12. Rapport des délégués aux Commissions intercommunales ;
13. Rapport des Commissions communales.

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.



Le Maire,

Emmanuel DUFAY.